

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**  
**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**BUT 3<sup>ème</sup> année en alternance**

Les documents demandés sont obligatoires.  
Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.

**Le dossier complet (\*) est à envoyer impérativement**  
**dès que possible à partir du 04 Juillet 2024**

et jusqu'au :

GEA : 26 Août 2024 à 12h dernier délai  
QLIO : 09 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
INFORMATIQUE : 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
CARRIERES JURIDIQUES : 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
INFOCOM : 23 Septembre 2024 à 12h dernier délai

- Le dossier d'inscription complété à télécharger sur [www.iut-rodez.fr](http://www.iut-rodez.fr), daté et signé,
- Le **CERFA signé** (*\*Ce document pourra être communiqué après la date limite de remise des dossiers, dans le cas où celui-ci serait en attente de signature ou si vous êtes encore en recherche d'une entreprise.*)
  - CERFA 10103\*10 ou FA 13 : Contrat d'apprentissage
  - CERFA 12434\*03 ou EJ 20 : Contrat de professionnalisation
- 1 photo d'identité actuelle à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- La copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>, (exonération totale pour les alternants en contrat de professionnalisation),
- L'attestation annuelle de responsabilité civile valide sur la période universitaire (de septembre 2024 à juin 2025), stipulant les activités extrascolaires et périodes de stage,
- L'autorisation de sortie pour les étudiants mineurs,
- L'autorisation d'exploitation de l'image,
- L'**original** de la carte d'étudiant pour mise à jour (carte MUT),

**SELON VOTRE SITUATION**

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,

**INFORMATION**

Les alternants sont exonérés en totalité des droits d'inscription, sur présentation du CERFA signé.

**Le dossier complet (\*) est à envoyer impérativement**  
**dès que possible à partir du 04 Juillet 2024 et jusqu'au :**

GEA : 26 Août 2024 à 12h dernier délai  
QLIO : 09 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
INFORMATIQUE : 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
CARRIERES JURIDIQUES : 16 Septembre 2024 à 12h dernier délai  
INFOCOM : 23 Septembre 2024 à 12h dernier délai

à l'adresse suivante :

**IUT de Rodez – Inscriptions**  
**50, avenue de Bordeaux – 12000 RODEZ**

Pour toute question complémentaire : [scolarite@iut-rodez.fr](mailto:scolarite@iut-rodez.fr).